

# FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME



# TARIFS LICENCES 2018

TYPE DE LICENCE ET COÛT	Montant à partir de	Discipline
Baby Vélo	15 € 2-4 ans	
Jeunes (pré-licenciés*, poussins, pupilles, benjamins, minimes, cadets)	50 € 5-16 ans	
<b>Licences Compétition</b>		
1ère catégorie	199,00 €	
2 <sup>e</sup> catégorie	159 €	
3 <sup>e</sup> catégorie	119,00 €	
Juniors**	86,00 € 17 -18 ans	*
<b>Cyclisme pour Tous</b>		
Pass'cyclisme open	107 € 19 ans et +	Identique au Pass'cyclisme, permet en plus de participer aux épreuves de 3 <sup>e</sup> catégorie et juniors sur route
<b>Licence club uniquement</b>		
Pass'cyclisme		
Club ou à <b>titre individuel</b>		épreuve de masse
<i>Certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme obligatoire</i>	68 € 19 ans et +	VTT, BMX ainsi que le cyclo-cross, la piste et les championnats Masters
Pass'cycloportive		
Club ou à <b>titre individuel</b>		<b>Orienter Route</b>
<i>Certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme obligatoire</i>	55 € 17 ans	Cycloportives et épreuves de masse, Marathon VTT, épreuves et championnats vélos couchés

<b>TYPE DE LICENCE ET COÛT</b>	<b>Montant</b>	<b>à partir de</b>	<b>Discipline</b>
Pass'sport nature			<b>Orienter VTT</b>
Club ou à <b>titre individuel</b> . <i>Certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme obligatoire</i>	55 €	17 ans	Cyclosporatives et épreuves de masse, Marathon VTT, épreuves et championnats vélos couchés
Pass'sport urbain			<b>Orienter BMX</b>
Club ou à <b>titre individuel</b> <i>Certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme obligatoire</i>	55 €	4 ans	Dédié aux disciplines Bike polo et Free style en compétition et loisir  Exclus les épreuves pass'cyclisme
Pass'loisir			Dédié exclusivement aux activités de pur loisir.
Club ou à <b>titre individuel</b> <i>Certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme obligatoire</i>	45 €	4 ans	Pratiques individuelles et familiales, randos VTT ou randosportive route

### **Licences 2018, quid du Certificat Médical**

Suite à la loi numéro 2016-41 du 21 janvier 2016 dite de « modernisation du système de santé » et ses décrets d'application qui ont modifié les conditions de délivrance et de renouvellement des licences sportives, la FFC vous informe des nouvelles dispositions d'usage et notamment la mise en place d'un questionnaire de santé.

VOIR LA NOTE D'INFORMATION SUR LES CERTIFICATS MEDICAUX